

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 30 septembre 2015

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

**Préavis 17-2015 Rénovation et agrandissement du refuge forestier de la
Chenaule - Crédit demandé CHF 1'545'000.-**

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 17-2015 du 19 août 2015,
- vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'545'000.- destiné à lui permettre de procéder à la rénovation et à l'agrandissement du refuge forestier de la Chenaule ;
2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales, sur 30 ans au maximum.

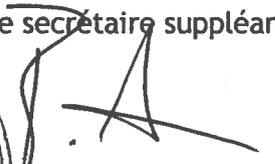
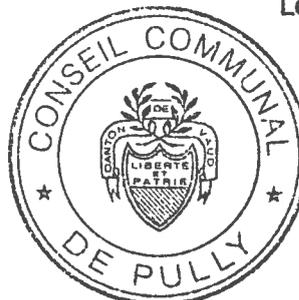
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Nathalie JAQUEROD

Le secrétaire suppléant



Bernard MONTAVON